



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Non au SNU, oui à l'émancipation de la jeunesse !

Question écrite n° 6122

Texte de la question

M. Christophe Bex interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre des armées et du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, chargée de la jeunesse et du service national universel, sur les récentes orientations du SNU. Lors de ses vœux aux armées prononcés le 23 janvier 2023, M. le Président de la République revendiquait que le SNU permettrait « de disposer d'une jeunesse parée à tous les périls » renforçant dès lors la « résilience » et la « cohésion nationale ». Ces revendications semblent fallacieuses. En effet, le SNU est-il vraiment un séjour républicain vecteur d'un goût pour l'engagement ou plutôt une conscription aux couleurs militaires avec levée du drapeau et uniformes ? En vérité, le SNU n'est que le miroir du mépris que le Gouvernement porte à la jeunesse, aux valeurs républicaines et aux armées. Le rattachement du secrétariat d'État chargé de la jeunesse auprès du ministère des armées, opéré lors du dernier remaniement ministériel, témoignait déjà de la vision rétrograde du Gouvernement de celle-ci. Alors que la jeunesse fait face à de nouveaux défis, avec la crise climatique, économique, sanitaire, politique et géopolitique, la proposition d'un simulacre de service militaire par le Gouvernement ne saurait constituer une réponse tangible à ceux-ci. La République ne s'enseigne pas à coups de pompes. En outre, les multiples incidents qui se sont produits durant la phase de préfiguration basée sur le volontariat traduisent le manque de préparation des infrastructures et de formation des encadrants. Ainsi, comment « faire cohésion » lorsque les jeunes et les encadrants sont abandonnés par le Gouvernement ? M. le député souligne alors son attachement à l'idée d'un service citoyen, non contraignant, axé sur les défis de son temps, solidaire des services publics et utile à la jeunesse. Il lui demande si elle va prendre en compte ses considérations.

Texte de la réponse

Le SNU est un service civil, dont l'objectif est de donner à chaque jeune les clés pour contribuer au renforcement de la force morale, de la résilience et de la cohésion de la nation et pour développer l'esprit d'engagement des jeunes. Il constitue un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes en complémentarité et en cohérence avec la scolarité dont l'objectif principal est de renforcer la cohésion nationale. Le SNU s'inscrit donc dans les parcours scolaires, citoyen, avenir, d'éducation à la santé et d'éducation artistique et culturelle. Il renforce aussi l'autonomie et la mobilité tout en favorisant la mixité sociale et territoriale. Le séjour de cohésion est pensé comme un temps pédagogique et d'ouverture permettant la mise en œuvre concrète de la citoyenneté, de la cohésion et de l'autonomie au contact de jeunes aux profils variés. Au-delà de la journée dédiée à la défense et à la mémoire, organisée par les armées, les autres journées sont consacrées à des thématiques relevant du développement durable et de la biodiversité, de la citoyenneté nationale et européenne, des gestes qui sauvent, de l'accès aux droits, de la prévention de certains risques tels que les violences sexistes et sexuelles, de la promotion de la santé, mobilisant de nombreux partenaires associatifs et institutionnels. Complémentaire, mais différent des temps scolaires ou de loisirs, le SNU se veut, notamment dans le cadre des missions d'intérêt général ou de la phase d'engagement volontaire, un moment privilégié dans la construction du parcours d'engagement des jeunes, auprès de collectivités, de services publics, d'associations ou des corps en uniforme tels que la protection civile, les pompiers, gendarmes, etc., en lien avec

les thématiques actuelles qui les intéressent particulièrement telles que notamment les solidarités, la santé, la culture, le sport, l'environnement et le développement durable, la citoyenneté.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bex](#)

Circonscription : Haute-Garonne (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6122

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Jeunesse et service national universel

Ministère attributaire : Jeunesse et service national universel

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [7 mars 2023](#), page 2113

Réponse publiée au JO le : [18 avril 2023](#), page 3676